

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1018

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La paix et le capital

Il n'y a plus d'endroit où l'on se rende, il n'y a plus de sujet que l'on aborde sans qu'un participant, à un moment ou à un autre, ne finisse par lâcher: «De toute façon, dans quelques années, nous ferons partie de la Communauté».

Quelquefois, on devine dans ce propos l'expression d'un espoir; à d'autres occasions, celle d'une résignation. Mais dans (presque) tous les cas, les gens semblent désormais considérer l'Europe (occidentale pour le moment) comme le cadre approprié pour débattre valablement des questions posées, qu'elles soient scientifiques, industrielles, financières, écologiques, économiques ou sociales.

Le sujet n'est plus tabou

Transparaissent deux idées. D'un côté, la société helvétique est bloquée. Une pression extérieure est nécessaire pour la faire bouger. D'un autre côté, la dimension continentale est désormais la seule possible pour tenter de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Qu'importe que ces opinions soient justes ou fausses. Qu'il y ait contradiction entre le fait de parler d'une société politiquement bloquée, et de penser qu'elle pourrait majoritairement décider de rallier le drapeau européen. Que si beaucoup de problèmes ont effectivement une dimension continentale, et même souvent mondiale, l'adhésion à la Communauté n'est pas une condition indispensable pour participer à leur solution.

Ce qui est important, en fait, c'est simplement que le sujet ait cessé d'être tabou, qu'il alimente les réflexions, qu'il soit enfin porté sur la place publique, que les Suisses, par conséquent, commencent à se poser la question de leur place et de leur rôle dans l'Europe de demain.

Calcul trivial, mais légitime

Les avantages et les inconvénients de rester Suisses ou de devenir Européens — ou de rester Suisses tout en devenant Européens — ne sont pas encore très clairs pour beaucoup.

Le calcul est un peu trivial de savoir ce qu'il y a à gagner et ce qu'il y a à perdre. Mais il est légitime. On ne s'embarque pas ainsi sans peser longuement le pour et le contre.

Souveraineté, neutralité, fédéralisme, démocratie directe, politique de concurrence, recherche scientifique, développement économique et social, politique monétaire, emploi, protection contre les licenciements, participation des travailleurs, statut des travailleurs étrangers, égalité entre homme et femme, transports, environnement, protection des consommateurs.

Liste incomplète, mais impressionnante, de thèmes où l'on se trouverait plutôt mieux pour certains, plu-

tôt moins bien pour d'autres en adoptant les règles communautaires.

Deux autres considérations, trop rarement évoquées, doivent être abordées dans le cadre de ce débat. La première est la possibilité de participer à un projet dont on peut raisonnablement estimer qu'il assurera une longue période de paix à notre continent. La Charte de Paris signée la semaine dernière par les 34 pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) est un nouveau pas important dans cette direction. Mais il est insuffisant.

Pax europaea

En l'absence d'une structure institutionnelle stable et puissante, la «balanisation» du continent est sinon probable, du moins possible. Elle comporterait de sérieux risques potentiels de conflits. Ni CSCE ni Conseil de l'Europe ne sont ou ne seront cette structure institutionnelle stable et puissante. Seule la Communauté offre cette perspective.

Cette observation ne signifie pas encore que la Suisse doive y adhérer. Elle peut (pourrait) continuer de se contenter de vivre sous le parapluie défensif que lui offrent les pays voisins. Mais ce qui était une attitude sage du temps de la guerre froide et de l'affrontement des blocs passera plus difficilement dans un contexte d'unification progressive du continent.

A remarquer aussi que dans cette éventualité, l'Europe pourrait peser d'un plus grand poids dans les affaires du monde et contribuer à ce qu'ailleurs aussi on renonce à l'emploi de la force pour régler des différends qui continueront de surgir.

Or la paix et la diminution des tensions internationales sont la condition nécessaire non seulement pour bâtir un monde meilleur, mais aussi pour aider à combattre le sous-développement et préserver (ou rétablir) les équilibres écologiques de la planète.

La seconde considération est la nécessité de parvenir à maîtriser autant que faire se peut la toute-puissance de l'argent.

Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Charlotte Feller-Robert (cfr)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Jean-Pierre Ghelfi

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,
case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,
Pierre Imhof, Liliiane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA